

Découverte et renaturation des berges du Furet commune de Saint-Etienne



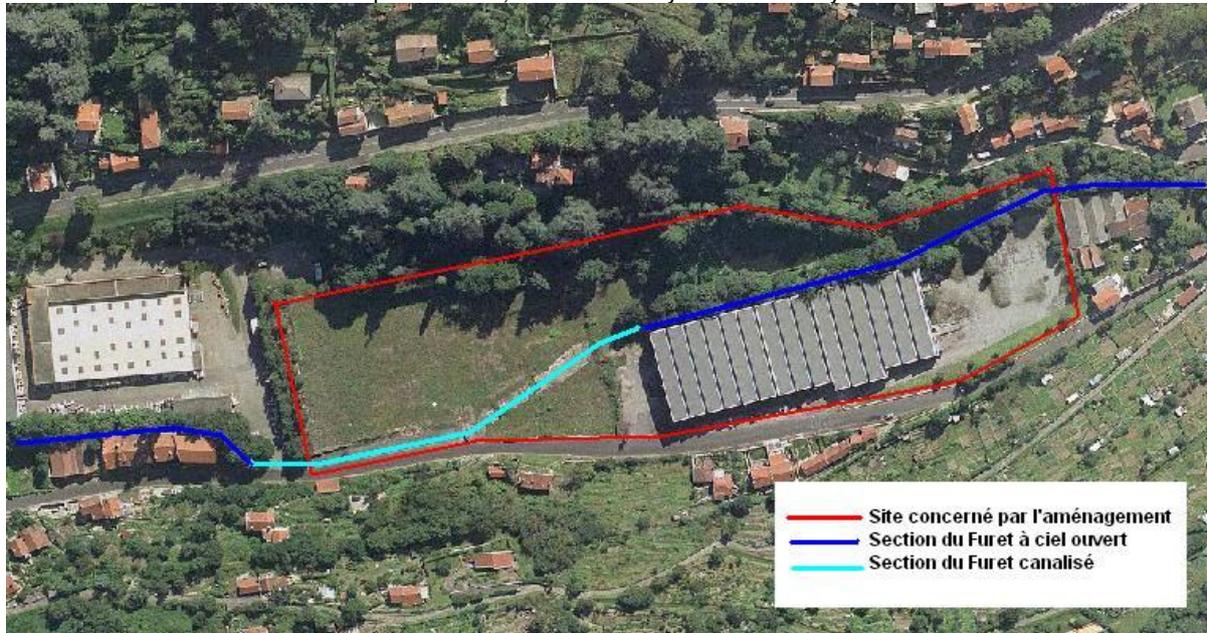
Historique

L'implantation d'entreprises dans la vallée du Furet est très ancienne. En effet, les archives attestent de la présence d'un moulin sur ses berges dès le XIII^{ème} siècle. Avec le temps, l'utilisation hydraulique du Furet s'est amplifiée. C'est ainsi qu'en 1831 on dénombrait sur les berges de petit cours d'eau 7 scieries et 4 moulins.

Une teinturerie de soie a d'abord occupé le site et a été remplacée par la suite par une papeterie. En 1989, un incendie a détruit une partie des bâtiments. L'entreprise a définitivement quitté les lieux en 1993.

En 2002, un diagnostic complet de cette vallée, située à l'entrée de la ville, soulignait l'inondabilité du tènement occupé par les anciennes papeteries et évoquait déjà la possibilité d'une transformation de cette friche en un parc paysager.

Dans le cadre du contrat de rivière Furan et affluents, Saint-Etienne Métropole a proposé à la commune de Saint-Etienne, propriétaire du site, de découvrir la partie du Furet canalisé, de reconstituer un nouveau lit à la rivière capable de faire transiter une crue de fréquence de retour cent ans, de réaliser une restauration écologique des berges et d'aménager une passe à poissons. L'aménagement du parc paysager par la ville se réalise autour de la rivière. Conjointement à la renaturation de cet ancien site industriel, il a été engagé une opération de dépollution d'une zone de 620 m² contaminée par les PCB, des trichloréthylènes et des hydrocarbures.



Principe et déroulement des travaux

Le site avant travaux



Le contrat de rivière Furan et affluents prévoyait, en synergie avec la commune de Saint-Étienne, la découverte du Furet. Ce chantier s'est déroulé en plusieurs phases.

Phase n°1 (juin et juillet 2009) : Terrassement de la parcelle aval et réalisation de 220 ml d'un nouveau lit capable de faire transiter la crue centennale début de la dépollution du site. Le Furet est laissé dans son lit canalisé.

Phase n°2 (2010 et 2011) : Déconstruction du sous maitrise ouvrage ville de Saint-Étienne.

Phase n°3 (2011) : Terrassement de la parcelle amont, réalisation de 120ml d'un nouveau lit capable de faire transiter la Q 100 ans, réalisation de la passe à poissons et élimination des terres polluées au PCB et aux hydrocarbures. Déplacement du Furet dans son nouveau lit.

Phase n°4 de fin 2011 à 2013 : Aménagement paysager de l'ensemble de la parcelle (Sous maitrise d'ouvrage ville de Saint-Etienne)

Maîtrise d'ouvrage

La découverte et la renaturation du Furet ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole

La déconstruction du bâtiment et l'aménagement du parc paysager ont réalisés sous maitrise d'ouvrage Ville de Saint-Etienne

Coûts total de l'opération (hors aménagement du parc) : 351 400,00 € HT

Partenaires financiers

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 25 000,00 €
- Le Conseil Général de la Loire : 33 071,40 €
- Le Conseil Régional de Rhône-Alpes : 34 195,98 €
- Etat : 35 000,00 €
- ADEME Dans le cadre de la réhabilitation de friches urbaines : 62 064,00 €
- Ville de Saint-Etienne : participation à la dépollution du site à hauteur de 45 000,00 €

Déconstruction du bâtiment



Le futur lit parcelle aval



Après travaux et végétalisation



Indicateurs

- 220 ml de cours d'eau découvert,
- 340 ml de cours d'eau restauré,
- 3,50 ha de parc paysager,
- Réalisation d'une passe à poissons permettant le franchissement d'un seuil de 2,80 m,
- Suppression d'un point de débordement du cours d'eau et d'un bâtiment en zone inondable,
- Colonisation très rapide du nouveau linéaire de cours d'eau par la population autochtone de truite

